

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 19 décembre 2012 à 8 h 30  
Salle du conseil, Hôtel de ville  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Michael Applebaum, Maire  
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif  
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif  
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif  
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif  
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Guy Hébert, Directeur général  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif  
M. Étienne Brunet, conseiller associé

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE12 2070**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 décembre 2012, en y retirant les articles 12.001, 20.002 et 60.001

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE12 2071**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ne pas donner suite à l'appel d'offres public 235401 (CE12 1056) pour la réalisation des travaux d'aménagement du domaine public du boulevard Décarie et la fourniture et l'installation du mobilier urbain (lot 6A), pour la construction d'un jardin de pluie et les plantations (lot 6B) et pour la fourniture et l'installation de l'éclairage de rue et des feux de circulation (lot 6C), dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du CUSM au site Glen;
- 2- d'autoriser le lancement d'un nouvel appel d'offres public pour la réalisation des travaux d'aménagement du domaine public du boulevard Décarie, entre la rue Saint-Jacques et l'avenue Crowley, pour la fourniture et l'installation du mobilier urbain et pour la construction des ouvrages civils en sous-oeuvre du jardin de pluie (lot 6A), dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du CUSM au site Glen.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1124123007

---

**CE12 2072**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Bell Mobilité inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 31 octobre 2013, le contrat pour la fourniture du service d'entretien pour les radios portatives et mobiles du système de radiocommunication du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 134 002,01\$, taxes incluses, avec l'option de prolonger pour deux autres années, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12314 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'autoriser le contremaître ou le chef de la Division des ressources informationnelles au Service de police de la Ville de Montréal, à signer le contrat pour et au nom de la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1120206003

---

**CE12 2073**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville de Montréal et Corporation Compuware du Canada pour l'acquisition et l'entretien de logiciels, pour une période d'un an, pour une somme maximale de 71 013,16 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 18 octobre 2012 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;

- 2- d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer ledit projet de convention et tous documents relatifs, pour et au nom de la Ville ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1122414003

---

#### **CE12 2074**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Imalog inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fabrication, la livraison et la mise en service d'un ozoneur pour l'Unité de suivi de l'ozonation en continu de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 255 914,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 7052-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1120362004

---

#### **CE12 2075**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Golder Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de trois ans, le contrat pour les travaux d'interception et de récupération des résurgences d'hydrocarbures à l'ouest du pont Victoria, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 304 781,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12402;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1124530001

---

#### **CE12 2076**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui ont été utilisés lors de l'évaluation des soumissions et d'accorder à Exterminapro Inc., pour une période de 48 mois, le contrat pour la fourniture d'un service d'extermination au Biodôme, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 123 621,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12404;

2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1120429004

---

#### **CE12 2077**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 308 109,28 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de réfection de dalles de béton et travaux divers à l'usine de production d'eau potable de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Trempro Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 287 952,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5621 ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1120749003

---

#### **CE12 2078**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure trois ententes-cadres pour la fourniture sur demande d'études environnementales, géotechniques et d'audit environnemental des bâtiments requis sur des immeubles municipaux ou en voie d'acquisition par la Ville ;
- 2- d'approuver trois projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées, ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12408 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions ;

Firmes	Montants
Inspec-Sol inc. (Équipe 1)	400 000 \$
Solmatech inc.	300 000 \$
Inspec-Sol inc. (Équipe 2)	200 000 \$

- 3- d'imputer ces dépenses à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1125268008

---

**CE12 2079**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Chambre de commerce et d'industrie Grand Lille (CCI Grand Lille) établissant les conditions et les modalités de la licence que la Ville concède à la CCI Grand Lille l'autorisant à utiliser le concept, les outils et les méthodes de Commerce Design Montréal selon les conditions prescrites au projet de convention;
- 2- d'autoriser la directrice du Bureau du design de la Ville de Montréal à signer ce projet de convention, pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1124374003

---

**CE12 2080**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet d'entente entre le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et la Ville de Montréal relativement à l'octroi d'une aide financière de 13 751,62 \$ à la Ville dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol pour la caractérisation environnementale du dépôt de surface A (parc Félix-Leclerc et partie du boisé Jean-Milot) dans l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve;
- 2- d'autoriser la Directrice principale du Service de la mise en valeur du territoire à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1121179004

---

**CE12 2081**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retirer du domaine public de la Ville, à des fins de ruelle, et verser dans le domaine privé, le terrain constitué du lot 2 931 357 du cadastre du Québec ;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à 9111-3514 Québec inc. et à Centre d'Affaires VMCP inc., aux fins d'assemblage, un terrain situé du côté ouest de la 57<sup>e</sup> Avenue et au nord de la 7<sup>e</sup> Rue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, d'une superficie totale de 389,1 m<sup>2</sup>, constitué des lots 1 510 484 et 2 931 357 du cadastre du Québec, pour un montant de 24 100 \$ plus les taxes applicables, selon les termes et conditions stipulés audit projet d'acte ;
- 3- de constituer, sans contrepartie monétaire, une servitude à des fins d'utilités publiques sur le lot 2 931 357 du cadastre du Québec ;

- 4- d'imputer cette recette et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1114386002

---

#### **CE12 2082**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 40 000 \$ à Carrefour socioculturel du Centre Afrika pour la réalisation du projet « Accompagnement du monde africain vers une intégration durable », pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 30 novembre 2013, dans le cadre de l'Entente triennale entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et la Ville de Montréal - Entente MICC - Ville (2011 - 2014) ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1121375005

---

#### **CE12 2083**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 20 000 \$ à Foyer pour femmes autochtones de Montréal afin d'assurer les frais reliés au projet « développement d'une Stratégie de sécurité urbaine et d'amélioration de la qualité de vie au square Cabot », du 14 janvier au 12 juillet 2013 ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1120706007

---

#### **CE12 2084**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la programmation d'événements publics 2012-2013 - 7e partie;

- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1120679021

---

**CE12 2085**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter de Mme Martine Saint-Louis un don de matériel d'aquariophilie d'une valeur établie par deux experts en ce domaine à 19 902,50 \$ ;
- 2- d'autoriser l'émission d'un reçu officiel pour fins d'impôt à Mme Martine Saint-Louis, au montant de 19 902,50 \$, conformément aux règles fiscales applicables.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1120429002

---

**CE12 2086**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 340 758,97 \$, pour l'année 2012, à la Section Énergie et environnement de la Direction des stratégies et transactions immobilières, à la suite de la réception de montants d'aides financières pour les projets d'efficacité énergétique.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1126036001

---

**CE12 2087**

Vu la résolution CA12 090262 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 19 septembre 2012 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 049 136,32 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de chaussée, de trottoirs, de bordures, du mail central et de l'aménagement paysager de l'avenue Millen, entre le boulevard Henri-Bourassa et le boulevard Gouin, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2- d'autoriser à cette fin un virement budgétaire en provenance du sous-projet « Le Valencia » du PTI 2012 Agglomération vers le sous-projet « Jardins Millen » du PTI 2012 Corporatif conformément aux informations financières mentionnées au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1123809004

---

#### **CE12 2088**

Vu la résolution CA12 20 0667 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 3 décembre 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de procéder au transfert de deux postes de l'arrondissement de LaSalle vers le Service des technologies de l'information;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'autoriser un virement budgétaire récurrent de 362 700 \$ à compter de janvier 2013 en provenance de l'arrondissement de LaSalle vers le Service des technologies de l'information, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire non récurrent de 133 000 \$ en 2012 en provenance de l'arrondissement de LaSalle vers le Service des technologies de l'information pour les coûts d'intégration de l'arrondissement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1122607003

---

#### **CE12 2089**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 2 300 000 \$ en provenance des projets 75005- Réalisation du train de l'est (500 000\$), 59009- Programme de réaménagement géométrique du réseau artériel (300 000 \$), 58002- Programme d'acquisition de mobilier d'éclairage (1 500 000 \$) vers les projets 75100- Acquisition de bornes de recharge pour véhicules électriques (500 000 \$), 55841- Raccordement des boulevards Cavendish et Henri-Bourassa (300 000 \$) et 54100- Programme de système de transport utilisant les nouvelles technologies (1 500 000 \$), conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1126167001

---



**CE12 2090**

Vu la résolution CA12 13 0444 du conseil d'arrondissement de Saint-Léonard en date du 3 décembre 2012;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Saint-Léonard (2106 des règlements de l'ancienne Ville de Saint-Léonard) et modifiant le Règlement modifiant le Règlement concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Saint-Léonard (2106 des règlements de l'ancienne Ville de Saint-Léonard) (04-007) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1122409011

---

**CE12 2091**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente de prêt de services de monsieur Jacques Lachapelle par l'Université de Montréal à la Ville de Montréal, pour agir à titre de président du Conseil du patrimoine de Montréal (CPM), du 20 août 2012 jusqu'au 30 avril 2013.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1123751015

---

**CE12 2092**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de regrouper au sein du Service du capital humain et des communications les activités de soutien-conseil en communication des services corporatifs, excluant celles du SPVM, du SIM, du Service de l'eau et de l'Espace pour la vie;
- 2- d'autoriser le directeur général à approuver subséquemment les virements de crédits requis à la mise en oeuvre de ce regroupement.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1123423004

---

**CE12 2093**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de prendre connaissance du regroupement au sein du Service des finances des activités de ressources financières des services corporatifs, excluant celles du Service de police, du Service de la sécurité incendie, du Service de l'eau et de la direction de l'Espace pour la vie, fait au budget de 2013;
- 2- d'autoriser le directeur général à approuver subséquemment les virements de crédits requis à la mise en oeuvre de ce regroupement.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1121274005

---

**CE12 2094**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de regrouper au sein du Service du capital humain et des communications les activités de soutien-conseil à la gestion des ressources humaines des services corporatifs, excluant celles du SPVM, du SIM, du Service de l'eau et de l'Espace pour la vie;
- 2- d'autoriser le directeur général à approuver subséquemment les virements de crédits requis à la mise en oeuvre de ce regroupement.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1123692001

---

**CE12 2095**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les mainlevées, couvrant la période du 1<sup>er</sup> mars 2012 au 31 octobre 2012, conformément à l'encadrement numéro C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1123496010

---

**CE12 2096**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 2 au 7 décembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1121041012

---

**Levée de la séance à 14 h 15**

70.001

---

Les résolutions CE12 2070 à CE12 2096 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Laurent Blanchard  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville